

Ce document dresse un bilan des enjeux de développement des arts et de la culture adoptés par le milieu culturel bas-laurentien en 2006, tels que présentés dans le document préparé à l'époque par la Commission culturelle de la CRÉ.

**Enjeu 1**

**Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes : création, production, diffusion et formation**

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
1.1 – Accès à du financement pour les artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première entente spécifique en art et culture signée en 2002 (CALQ-CRÉ-Fondation de la culture) avait comme objectif, entre autres, de permettre à des artistes de la relève (moins de 2 ans de pratique) d'obtenir une première bourse de création ou d'acquérir de l'expérience en travaillant avec des organisations ou des artistes chevronnés                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>36 projets</b> d'artistes de la relève ont été soutenus</li> </ul> </li> <li>• La deuxième entente – Entente sur la valorisation et le renforcement de la relève artistique 2006-2010 (CALQ-CRÉ-Commission jeunesse) – a permis de soutenir le travail de <b>34 artistes</b> de la relève</li> <li>• La troisième entente – Entente sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle 2010-2013 (CALQ-CRÉ-Commission jeunesse-Ville de Rimouski-Ville de Matane-Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire) – a permis jusqu'à maintenant de soutenir <b>16 projets</b> artistiques                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans cette dernière entente, les artistes comptant moins de 10 années de pratique sont admissibles</li> <li>○ Un partenaire s'est ajouté à l'entente à l'an 3, menant à la création d'un nouveau volet : Soutien à la création d'œuvres artistiques ou littéraires en lien avec la culture forestière au Bas-Saint-Laurent</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au début des années 2000, il y avait très peu d'artistes de la relève dans la région, selon les constats du Conseil de la culture. C'est pourquoi la première entente ciblait la relève plus spécifiquement</li> <li>• Au fil des ans, les partenaires des ententes ont constaté une nette amélioration au niveau de la qualité des dossiers déposés par les artistes de la relève</li> <li>• Avec la 3<sup>e</sup> entente, les artistes qui ne font plus partie de la relève ont aussi accès à du financement</li> </ul>
1.2 – Développement de la relève artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied par le Conseil de la culture, la CRÉ et la Commission jeunesse d'un projet dédié aux artistes de la relève                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation d'une étude sur la relève artistique professionnelle au Bas-Saint-Laurent, faisant état de leurs conditions de pratique et de leurs besoins</li> <li>○ Élaboration d'un plan d'action visant la professionnalisation et l'amélioration des conditions de pratique des artistes de la relève</li> <li>○ Accompagnement dans l'élaboration de dossiers d'artiste, la préparation de demandes de financement</li> </ul> </li> <li>• En 2009, le CALQ a révisé ses programmes et a créé une nouvelle catégorie de bourses aux artistes de la relève (maximum 5 années de pratique, sans notion d'âge)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude réalisée en 2008 a permis de recenser plus de 125 artistes de la relève sur le territoire du Bas-Saint-Laurent</li> <li>• Amélioration de la qualité des dossiers déposés dans le cadre des ententes régionales et des programmes réguliers</li> <li>• Certains artistes de la relève ont eu accès aux programmes réguliers du CALQ (bourses de la relève ou de développement)</li> </ul>

Enjeu 1 – suite

Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes : création, production, diffusion et formation

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
1.3 – Accès à du financement récurrent pour les organismes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ententes régionales ont permis de soutenir un certain nombre d’organismes, mais pour des projets ponctuels                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L’entente <b>CALQ-CRÉ-Commission jeunesse 2006-2010</b> a permis de soutenir <b>7 organismes ciblés</b> afin de consolider et améliorer leurs conditions de pratique</li> <li>○ L’entente <b>CALQ-CRÉ-Commission jeunesse-Ville de Rimouski-Ville de Matane 2010-2013</b> permet de soutenir <b>11 organismes</b> culturels pour des projets de consolidation sur une période de trois ans                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 seule inscription en 2010-2011</li> </ul> </li> <li>○ L’entente <b>MCC-CRÉ-ATR Bas-Saint-Laurent 2006-2009 – volet 1</b> a permis de soutenir <b>31 organismes</b> (2 appels de projets)</li> <li>○ L’entente <b>MCC-CRÉ-ATR Bas-Saint-Laurent-ATR Gaspésie 2011-2012</b> a permis de soutenir <b>12 organismes</b> (1 appel de projets)</li> </ul> </li> <li>• La Corporation des métiers d’art et Ruralys ont été soutenus par la CRÉ dans leur consolidation, en dehors des ententes régionales</li> <li>• Programme <b>Mécénat Placements culture – 15 organismes</b> du Bas-Saint-Laurent participent ou ont participé au programme depuis sa création en 2005                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les sommes versées et à recevoir totalisent <b>2,8 M\$</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ententes régionales ont permis à certains organismes d’atteindre un niveau de financement acceptable, comblant le manque à gagner existant en raison du plafond fixé par le CALQ dans ses programmes de soutien au fonctionnement</li> <li>• Quelques institutions muséales ont reçu un soutien financier additionnel du MCC</li> <li>• Il demeure difficile, pour les organismes qui n’ont pas encore accédé aux programmes réguliers des instances nationales, d’avoir accès à du financement récurrent</li> <li>• Les sommes disponibles dans les ententes régionales sont insuffisantes par rapport aux besoins des organismes et au nombre de demandes. À titre d’exemple, dans le cadre de l’entente <b>MCC-CRÉ-ATR BSL 2006-2009</b>, sur 91 projets soumis, représentant un montant total demandé s’élevant à tout près de 1,2 M\$, 31 projets ont été acceptés et se sont partagés 300 000 \$</li> <li>• Le Bas-Saint-Laurent compte pour 7 % des demandes acceptées à Placements culture, un taux de réussite nettement supérieur aux autres régions « éloignées »</li> </ul>
1.4 – Accueil aux organismes en émergence afin de favoriser le passage aux programmes des structures officielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ententes régionales ont permis de soutenir quelques organismes émergents, tels le Théâtre de l’Exil, La Tortue bleue et le Théâtre des Grands vents, tout en favorisant, pour d’autres, l’accès aux programmes réguliers des instances nationales (CAC et CALQ) : ce fut le cas entre autres pour Tour de bras et le CLAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’objectif a été atteint et le travail doit continuer dans le même sens</li> </ul>
1.5 – Consolidation des emplois existants, stabilisation des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement octroyé dans le cadre des ententes régionales dont le CALQ est partenaire exclut systématiquement les dépenses salariales</li> <li>• L’existence d’une offre structurée de formation continue destinée au secteur culturel ainsi que le soutien au perfectionnement sur mesure contribue à professionnaliser les travailleurs culturels et favorise la stabilisation des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a une certaine contradiction dans le fait que les ententes régionales visent entre autres la consolidation d’organismes mais ne peuvent servir à stabiliser les ressources humaines permanentes</li> <li>• Pour les organismes, il y a encore du chemin à faire à ce sujet en raison du sous-financement au fonctionnement</li> </ul>

Enjeu 1 – suite

Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes : création, production, diffusion et formation

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
1.6 – Consolidation et mise aux normes des infrastructures culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours des dernières années, des projets culturels majeurs ont pu se réaliser grâce aux programmes du MCC et au Fonds de stimulation de l’infrastructure Canada-Québec. À titre d’exemple :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction de l’École de musique de Rivière-du-Loup</li> <li>○ Réfection et mise aux normes des bâtiments du Camp musical Saint-Alexandre</li> </ul> </li> <li>• Nombre de projets soutenus au Bas-Saint-Laurent par le MCC depuis 2005-2006, incluant l’aide dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 74 projets soutenus, dont 21 bibliothèques municipales</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale du MCC de développer le territoire par le biais du programme Aide aux immobilisations</li> </ul>
1.7 – Valorisation et renforcement de l’approche réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent en septembre 2011</li> <li>• Création d’un regroupement promotionnel pour 4 musées rimouskois</li> <li>• Renforcement des réseaux existants : Conseil de la culture, CRSBP, ROSEQ</li> <li>• Table régionale des agents de développement culturel du Bas-Saint-Laurent</li> <li>• Circuit des créateurs, réunissant les galeries d’art, les ateliers et les boutiques de métiers d’art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’objectif est atteint et le travail doit continuer dans le même sens</li> </ul>
1.8 – Accès à de la formation continue et au développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service de formation continue du Conseil de la culture organise annuellement entre 20 et 25 activités de formation en groupe destinées aux artistes et travailleurs culturels bas-laurentiens</li> <li>• Par ce service, les artistes et travailleurs culturels peuvent aussi obtenir un soutien financier pour du perfectionnement sur mesure, afin d’acquérir des compétences plus pointues et nécessaires à leur cheminement de carrière</li> <li>• Depuis 2006 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 118 activités de groupe ont été organisées</li> <li>○ 166 activités de perfectionnement sur mesure ont été soutenues</li> <li>○ 1 276 participants ont profité de ces deux types d’activités de formation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’objectif est atteint et le travail doit continuer dans le même sens</li> </ul>
1.9 – Accès à de la formation universitaire de 1 <sup>er</sup> cycle interdisciplinaire en arts dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À la demande du milieu culturel, le Conseil de la culture a entrepris des démarches auprès de l’UQAR visant la création d’un baccalauréat interdisciplinaire en art. Au fil des ans, 4 rencontres de travail ont eu lieu. Ces démarches n’ont pas reçu d’échos à ce jour.</li> <li>• Nouveau programme court de 2<sup>e</sup> cycle en Étude de la pratique artistique à l’UQAR                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ouverture à l’automne 2012</li> <li>○ Interdisciplinaire, s’adressant aux artistes et aux travailleurs culturels</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’objectif de départ n’est pas atteint</li> </ul>

Enjeu 2

**Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique**

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
<p>2.1 – Renforcer le positionnement des arts et de la culture auprès des élus municipaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance par la CRÉ du Conseil de la culture à titre d’interlocuteur privilégié en arts et culture dans la région</li> <li>• Présence du Conseil de la culture au conseil d’administration et au comité exécutif de la CRÉ</li> <li>• 7 des 8 MRC de la région emploient un agent de développement culturel</li> <li>• 6 des 8 MRC ont adopté une politique culturelle et un plan d’action</li> <li>• Rencontre annuelle de la Table régionale des agents de développement culturel du Bas-Saint-Laurent</li> <li>• Dans le cadre de l’entente <b>MCC-CRÉ-ATR BSL 2006-2009</b>, une étude sur l’apport économique de la culture dans la région du Bas-Saint-Laurent a été réalisée et diffusée auprès des décideurs</li> <li>• Mobilisation du milieu culturel dans le cadre des travaux d’élaboration de l’Agenda 21 de la culture                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 cafés-rencontres auxquels ont participé 90 personnes au total</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le positionnement des arts et de la culture auprès des élus municipaux de la région est somme toute relativement fort</li> <li>• L’étude sur l’apport économique de la culture a clairement démontré les effets positifs de ce secteur sur la vitalité régionale</li> <li>• Les consultations liées à l’Agenda 21 ont permis de sensibiliser les élus, mais n’ont pas eu l’impact escompté en ce qui a trait à la participation citoyenne, aussi bien au Bas-Saint-Laurent que dans d’autres régions</li> </ul>
<p>2.2 – Accroître la participation des instances municipales et régionales, notamment par la bonification du contenu, de la portée et de l’efficacité des ententes de régionalisation et des politiques et ententes municipales de développement culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 villes et 6 MRC du Bas-Saint-Laurent ont conclu une entente de développement culturel avec le MCC                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Les investissements conjoints totalisent près de 2,5 M \$</b> pour la réalisation d’actions touchant divers secteurs culturels et artistiques, en fonction des priorités établies dans chaque milieu</li> <li>○ Par exemple, les actions peuvent viser des secteurs précis (arts visuels, arts de la scène, patrimoine, etc.), le loisir culturel, la médiation culturelle, l’accessibilité de la population à la culture, etc.</li> </ul> </li> <li>• <i>Entente spécifique sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent (MCC-CRÉ-ATR Bas-Saint-Laurent) – 2006-2009 – Investissement total : 588 100 \$</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Volet 1</b> – Programme de soutien aux conditions de pratique des organismes artistiques et culturels professionnels : <b>300 000 \$</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>31 organismes</b> soutenus</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 2</b> – Conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif du Bas-Saint-Laurent : <b>235 000 \$</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>7 projets ciblés</b> soutenus, impliquant plusieurs organismes et partenaires du milieu (ex. Table des paysages, colloque sur l’avenir des églises)</li> <li>▪ <b>14 projets</b> soutenus par le biais de 2 appels de projet</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 3</b> – Promotion de l’offre culturelle : 38 100 \$</li> <li>○ <b>Volet 4</b> – Étude sur l’apport économique de la culture : 15 000 \$</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En comptant les 10 ententes de développement culturel, les 4 ententes régionales spécifiques et l’entente de services avec l’URLS, <b>les sommes injectées depuis 2005 dans le secteur des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent totalisent plus de 5 M\$</b></li> <li>• Plusieurs instances municipales et régionales font leur part et contribuent de façon significative au soutien du secteur des arts et de la culture, notamment par le biais de divers partenariats locaux et régionaux</li> <li>• Évolution de la participation de certaines villes dans le cadre des ententes régionales                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Depuis quelques années, les villes de Matane et de Rimouski signaient des ententes ciblées avec le CALQ pour le soutien de certains organismes admissibles ciblés</li> <li>○ En 2010, les villes de Matane et Rimouski ont été intégrées à l’entente régionale signée avec le CALQ dans un volet particulier visant des organismes admissibles ciblés de leur territoire respectif</li> </ul> </li> </ul>

Enjeu 2 – suite

Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
2.2 – suite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Entente spécifique pour le développement de la culture au Bas-Saint-Laurent (MCC-CRÉ-ATR Bas-Saint-Laurent-ATR Gaspésie) – 2011-2012 – Investissement total : 210 000 \$</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Volet 1</b> – Consolidation des organismes : 100 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>12 organismes</b> soutenus</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 2</b> – Développement de l’offre culturelle touristique : 62 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>8 projets</b> soutenus</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 3</b> – Projets ciblés : 48 000 \$</li> </ul> </li> <li>• <i>Entente portant sur la valorisation et le renforcement de la relève artistique professionnelle de la région (CALQ-CRÉ-Commission jeunesse) – 2006-2010 – Investissement total : 685 000 \$</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Volet 1</b> – Fonds relève du Bas-Saint-Laurent : 300 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>34 artistes de la relève</b> soutenus</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 2</b> – Consolidation des organismes : 315 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>7 organismes</b> ciblés et soutenus</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 3</b> – Soutien au développement de la relève : 75 000 \$</li> </ul> </li> <li>• <i>Entente portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint-Laurent (CALQ-CRÉ-Commission jeunesse-Ville de Matane-Ville de Rimouski-Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire) – 2010-2013 – Investissement total : 1 071 500 \$</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Volet 1</b> – Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres : 300 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>16 projets artistiques</b> soutenus jusqu’à maintenant</li> <li>▪ Un 3<sup>e</sup> appel de projets aura lieu en octobre 2012</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 2</b> – Soutien à la consolidation et au développement des organismes artistiques et littéraires professionnels : 585 000 \$                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>11 organismes</b> soutenus sur 3 ans</li> </ul> </li> <li>○ <b>Volet 3</b> – Soutien au développement de la relève : 156 500 \$</li> <li>○ <b>Volet 4</b> – Soutien à la création d’œuvres artistiques ou littéraires en lien avec la culture forestière au Bas-Saint-Laurent : 30 000 \$</li> </ul> </li> <li>• <i>Entente de services en loisir culturel (MCC-Commission jeunesse-Unité régionale de loisir et de sport) – 2010-2013 – Investissement total : 66 000 \$</i></li> </ul>	

Enjeu 2 – suite

**Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique**

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
2.3 – Approfondir les relations avec le secteur du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ATR Bas-Saint-Laurent est partenaire depuis 2006 de l'Entente sur la valorisation et le développement des arts et de la culture, volet Conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif du Bas-Saint-Laurent</li> <li>• L'ATR Bas-Saint-Laurent est de nouveau partenaire dans l'Entente spécifique pour le développement de la culture 2011-2012 – volet développement de l'offre culturelle touristique – en plus de l'ATR Gaspésie concernant les MRC du Bas-Saint-Laurent qui chevauchent le territoire touristique gaspésien (Matane, La Matapédia, La Mitis)</li> <li>• Collaboration de plusieurs organismes régionaux pour la mise en ligne d'un site Web dédié au tourisme patrimonial au Bas-Saint-Laurent : Ruralys, la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent, le Conseil de la culture, le MCC, la CRÉ, l'ATR Bas-Saint-Laurent et l'ATR Gaspésie</li> <li>• La Corporation des métiers d'art a mis sur pied le Circuit des créateurs, un circuit culturel et touristique réunissant les galeries d'art, les ateliers et les boutiques de métiers d'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bon rapprochement s'est effectué au cours des dernières années et le travail doit continuer dans le même sens</li> </ul>
2.4 – Approfondir les relations avec le monde de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres entre le Conseil de la culture et les comités culturels de 3 des 4 commissions scolaires de la région afin de cibler des pistes de travail en dehors du programme La culture à l'école</li> <li>• Mise sur pied d'un comité régional culture-éducation formé de 4 représentants des organismes du milieu culturel, 4 délégués des 4 commissions scolaires de la région, une agente du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport (MELS), une agente du MCC, une agente du Conseil de la culture</li> <li>• Élaboration d'un répertoire régional à partir du répertoire national de ressources culture-éducation</li> <li>• Publication par la MRC de Rivière-du-Loup de <i>L'accès facile à la culture : un guide sur les activités culturelles et artistiques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recense les activités offertes par les organismes culturels du KRTB et de quelques organismes culturels de la MRC de Rimouski-Neigette</li> <li>○ Présente également les artistes du KRTB inscrits au répertoire de ressources culture-éducation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif est atteint en partie : des démarches concrètes ont été entreprises afin de rapprocher les milieux scolaires et culturels et le travail doit continuer dans le même sens</li> </ul>

Enjeu 3

Intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif de la région

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
<p>3.1 – Renforcer le sentiment identitaire, la fierté locale et régionale et l’appartenance à la culture bas-laurentienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs des politiques culturelles adoptées par les villes et les MRC du Bas-Saint-Laurent mentionnent le renforcement de l’identité locale dans leurs principes directeurs ou leurs axes d’intervention</li> <li>• Organisation du concours régional les Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent et promotion des lauréats</li> <li>• Mise en ligne d’un site Web mettant en valeur les richesses patrimoniales de la région (<a href="http://www.patrimoine.bassaintlaurent.ca">www.patrimoine.bassaintlaurent.ca</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sentiment identitaire étant une notion plutôt intangible, il est difficile d’évaluer l’atteinte de cet objectif</li> </ul>
<p>3.2 – Intervenir en conservation et mise en valeur du patrimoine paysager, bâti, religieux, immatériel (savoir-faire) et des petits patrimoines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre du <b>Fonds du patrimoine culturel québécois</b>, près de <b>3,5 M\$</b> ont été investis au Bas-Saint-Laurent depuis 2006 pour 31 projets, dont 3 bibliothèques qui ont été érigées dans des presbytères</li> <li>• Le programme de restauration des églises géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec a soutenu 28 projets au Bas-Saint-Laurent, totalisant <b>6,2 M\$</b> d’investissements</li> <li>• Réalisation d’un projet-pilote au Kamouraska touchant la conservation et la mise en valeur des petits patrimoines : 25 projets soutenus</li> <li>• Le <b>Fonds tourisme et patrimoine</b>, volet spécifique de l’entente sur la valorisation et le développement des arts et de la culture 2006-2009                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>135 000 \$ investis pour soutenir 14 projets</b> liés entre autres à la mise en valeur du patrimoine, le développement de produits touristiques distinctifs ou de nouveaux attraits de nature patrimoniale</li> </ul> </li> <li>• Plusieurs ententes de développement culturel comportent des mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine, dont les inventaires patrimoniaux des MRC de La Matapédia, de La Mitis, de Rivière-du-Loup et du Témiscouata</li> <li>• Mobilisation et concertation du milieu grâce aux actions de la table régionale des paysages                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation d’une série de 8 affiches sur les paysages de chacune des MRC de la région</li> <li>○ Élaboration en cours d’une charte des paysages</li> </ul> </li> <li>• Présence de Ruralys qui, par son expertise au niveau de la caractérisation des paysages et de l’évaluation de la qualité paysagère, contribue de façon significative à la sensibilisation sur la question paysagère</li> <li>• Mobilisation régionale en regard du patrimoine religieux par la tenue d’un colloque en 2009 sur l’avenir des églises au Bas-Saint-Laurent, ayant permis de discuter de la conservation et de la réutilisation des églises. Deux autres journées de réflexion sur le même sujet ont aussi été organisées dans les MRC de La Mitis et de La Matapédia</li> <li>• Deux ententes ont été signées en 2008 entre le MCC et les diocèses de la région pour la récupération d’églises qui auraient autrement fermé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’objectif est atteint en partie : plusieurs actions concrètes ont été réalisées et plusieurs projets ont été soutenus, mais il reste du travail à faire et les initiatives de conservation et de mise en valeur doivent se poursuivre</li> </ul>

**Enjeu 3 – suite**

**Intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif de la région**

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
3.2 – suite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2006, le nombre de biens cités par des municipalités de la région dans le cadre de la Loi sur les biens culturels a augmenté de 26 pour les monuments historiques et de 17 pour les sites du patrimoine, pour un total en 2011 de 56 monuments historiques cités et 29 sites du patrimoine constitués</li> <li>• Depuis 2006, deux biens ont été classés monuments historiques en vertu de la Loi sur les biens culturels : le pont couvert de Routhierville et la Grange Adolphe-Gagnon</li> </ul>	

**Enjeu 4**

**Améliorer l'accessibilité à la diversité de l'offre culturelle régionale et développer les publics**

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
4.1 – Meilleur soutien aux bibliothèques municipales (bibliothèques publiques autonomes et affiliées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs mesures d'animation des bibliothèques sont incluses dans les plans d'action des ententes de développement culturel et les plans d'action des agents du programme VVAP</li> <li>• Des sommes destinées à l'animation des bibliothèques ont permis au CRSBP de réaliser un projet d'animation de la lecture</li> <li>• Augmentation des heures d'ouverture : entre 2010 et 2012, le nombre de bibliothèques respectant la norme d'heures d'ouverture en vertu du protocole de gestion du CRSBP a augmenté de 3 %</li> <li>• Depuis 2006, 21 bibliothèques publiques ont été réaménagées grâce à l'appui du MCC</li> <li>• Tenue d'un colloque sur l'avenir des bibliothèques dans la MRC de Témiscouata</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif est atteint en partie</li> </ul>
4.2 – Reconnaissance et soutien aux organismes de formation en arts pour une plus large et une meilleure desserte de leurs territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2006, levée du « moratoire » sur le financement des organismes de formation spécialisée en arts :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 4 organismes de la région ont eu accès à du financement au fonctionnement pour la première fois</li> <li>○ Les organismes qui bénéficiaient déjà du programme d'aide au fonctionnement du MCC ont vu leur niveau de financement ajusté, certains à la hausse et d'autres à la baisse, dans un objectif d'uniformité et d'équité</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « moratoire » sur le financement des organismes de formation spécialisée en arts existait depuis 1986. Au fil des ans, le milieu régional et national s'est mobilisé et a fait pression afin de faire lever ce « moratoire »</li> <li>• L'objectif est atteint en partie : les organismes qui recevaient déjà une aide au fonctionnement ont vu leur niveau de financement ajusté, mais les sommes accordées n'ont pas été indexées depuis des années</li> </ul>

Enjeu 4 – suite

Améliorer l'accessibilité à la diversité de l'offre culturelle régionale et développer les publics

Objectifs visés en 2006	Constats en 2012	Résultats atteints / commentaires
<p>4.3 – Accroissement de la visibilité des activités et des organismes, entre autres par une couverture médiatique plus importante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très bonne collaboration des stations régionales de la Société Radio-Canada afin de promouvoir les activités culturelles se déroulant au Bas-Saint-Laurent, ainsi que pour donner la parole aux artistes et organismes culturels de la région</li> <li>• La station régionale de Télé-Québec est partenaire de nombreuses activités culturelles</li> <li>• Publication dans le journal Le Mouton Noir du cahier culturel Champ libre</li> <li>• Le magazine La Rumeur du Loup est un mensuel axé principalement sur les arts et la culture</li> <li>• La Vitrine du Bas-Saint-Laurent diffuse les communiqués des organismes culturels et artistes de la région</li> <li>• Les intervenants culturels et artistiques de la région sont à peu près tous présents sur le Web et plusieurs utilisent les médias sociaux</li> <li>• Le Conseil de la culture s'est doté d'un plan de communication comportant 2 grands objectifs :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bonifier la notoriété du Conseil sur son territoire</li> <li>○ Accroître la visibilité de ses membres</li> </ul> </li> <li>• La mise en œuvre de ce plan de communication a entraîné la création de nouveaux outils promotionnels et la mise à jour de certains autres outils :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diffusion de L'ardoise Express, un bulletin électronique destiné à promouvoir les activités artistiques et culturelles des membres du Conseil de la culture</li> <li>○ Mise en ligne du Répertoire des membres sur le site Web du Conseil de la culture</li> <li>○ Mise à jour du Mémo'Art et culture, feuillet présentant tous les organismes culturels présents sur l'ensemble du territoire bas-laurentien</li> </ul> </li> </ul>	